AVIS PUBLIC

Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RESOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION RELATIF A L'IMMEUBLE SITUE 5840, RUE SAINT-URBAIN

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA19 25 0117 du **1**er **avril 2019**, un projet de résolution sur le projet particulier relatif à l'immeuble situé au **5840, rue Saint-Urbain**;

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1), ce projet de résolution sera soumis à une consultation publique le **mardi 23 avril 2019, à 18 h**, au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, à la salle Plateau;

OUE ce projet de résolution vise l'autorisation de réaménager la cour de l'école Lambert-Closse située au

5840, rue Saint-Urbain; QUE lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ce projet de résolution est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est. rez-de-chaussée. du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Fait à Montréal le Favril 201

Fait à Montréal, le 5 avril 2019

Le secrétaire d'arrondissement, Claude Groulx